

LES MARTINETS DU LÉZERT

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent Pays Bastidien, compte tenu des contraintes imposées, il est très difficile de maintenir nos activités et nous n'avons pas pu organiser d'assemblée générale. Néanmoins nous vous présentons un premier bilan de l'année écoulée.

Cette année a été tout d'abord marquée par la disparition de Guy Souyri qui nous a quittés en janvier. C'était un passionné, il nous manque.

◆ Adhésions

Nous avons eu 51 adhésions cette année, chiffre en légère régression par rapport à l'année précédente.

◆ Visites

Sans compter les enfants pour qui l'entrée est gratuite, il y a eu 1275 visiteurs cette année (1.830 en 2016, 2.230 en 2017, 2.400 en 2018, 2.200 en 2019), un chiffre honorable car nous n'avons ouvert le site à la visite que le 5 juillet (au lieu du 1^{er} mai), nous avons dû respecter les contraintes liées à l'épidémie et notamment le nombre maximum de personnes dans les locaux et nous n'avons pratiquement pas reçu de groupes alors que d'habitude ils représentent environ 65% des visiteurs.

L'affluence a été particulièrement importante en juillet et août, en hausse par rapport à l'année précédente, des visiteurs provenant essentiellement d'Occitanie.

Les reportages sur les martinets qui sont passés sur Arte en juin et sur FR3 ont contribué pour beaucoup à cette affluence.

Il existe désormais des pages Facebook et Instagram au nom des Martinets du Lézert. N'hésitez pas à communiquer à Laetitia Délérès toutes informations ou photos qui pourraient mettre en valeur les martinets et intéresser les abonnés.

◆ Quelques unes de nos manifestations traditionnelles

- Le 9 février, pour la deuxième année consécutive nous avons organisé la galette des rois accompagnée d'un vin chaud au martinet du Labro. Nous étions un cinquantaine.
- Le 7 mars, le quine a connu un bon succès. Nous avons pu dégager un bénéfice équivalent à celui de l'année précédente.
- Il n'y a pas eu de marchés de pays ni de repas de fin d'année.

◆ Travaux et aménagements

- Colmatage des fuites d'eau de la réserve,
- Réparation de l'axe et des supports de l'axe de la roue,
- Dévégétalisation de la roue,
- Nettoyage du site et aménagement de l'espace autour du barbecue,
- Rénovation du faîtage de la toiture des sanitaires, rénovation de la passerelle,
- Nettoyage des bâtiments.

Vous pourrez voir au Martinet de Labro la fresque que Jean Michel Cavalli a réalisée à partir de celle de Bernard Marre.

LES MARTINETS DU LÉZERT

◆ Bilan financier provisoire

Il y a eu moins d'activités, donc les chiffres sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Néanmoins, les entrées et les cotisations ont permis d'encaisser près de 4 600 €. Les recettes du quine se sont montées à près de 4 230 €. Les ventes de produits (portes clefs, pastelles, DVD...) ajoutées aux dons et aux intérêts dégagés par le livret se sont montées à près de 1 100 €. Les portes clefs se vendent toujours aussi bien.

Même s'il y a moins d'activité, les charges fixes et une partie des frais de fonctionnement restent les mêmes. Ajoutés aux frais liés au quine, les dépenses totales de l'année se montent à près de 11 700 €.

Il y aura donc cette année un léger déficit. L'association reste toutefois en bonne santé financière.

La commission de vérification des comptes doit se tenir le 21 janvier.

◆ En prévision pour 2021

L'avenir est toujours incertain. Nous ne pourrons pas organiser la galette des rois. Néanmoins, sauf si la situation sanitaire ne le permet pas, nous prévoyons de maintenir les activités traditionnelles :

- Quine le 6 mars (en attente de la décision du conseil d'administration de janvier),
- Ouverture du site des martinets à la visite le 1^{er} mai,
- Deux marchés de pays fin juillet et début août,
- Participation aux journées du patrimoine des pays et des moulins le 27 juin, et aux journées européennes du patrimoine le 19 septembre.

Auxquels s'ajoute la commémoration des 20 ans d'ouverture du site au public. Elle se tiendra à l'occasion des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre. Elle est en cours de préparation. Elle comprendra des expositions, conférences, contes, démonstration de métallurgie, marché de producteurs.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles pour leur implication même en ces temps difficiles.

Toute l'équipe des Martinets du Lézerzert vous souhaite une bonne et heureuse année 2021



LES MARTINETS DU LÉZERT

Extrait Sauvegarde du Rouergue

Nous reproduisons ici un extrait de l'article écrit par **Jean Delmas** sur les martinets de La Bastide-l'Évêque et le martinet de La Ramonde dans le numéro 68 de Sauvegarde du Rouergue, spécialement dédié aux martinets du Lézert, paru en janvier 2001, en vente au martinet de Labro.

II Le martinet de La Ramonde

Du temps des Dardenne

Sachant que Pierre Dardenne était propriétaire du martinet de la Ramonde, en 1604, on peut supposer sans grand risque de se tromper que celui-ci faisait partie des six martinets que Pierre Dardenne plus vieux, fils de Jean Imbert Dardenne, avait arrentés pour trois années, le 21 septembre 1570, à trois *martinaires* de la paroisse de Cabanes, Pierre Delpy dit Morlhon, pierre Fabre dit Peyrot et Jean Cadrès dit Bodilhau. Ces derniers devaient alors « *besoigner tout le cuivre vieuls et rosete* » que leur fournirait Dardenne, c'est-à-dire du cuivre de récupération et du cuivre rouge fourni en lingots. Dardenne leur donnait 32 sous par mois par quintal ouvré.

Un transfert d'obligations de Dardenne à M^e Olivier Coste, notaire de Prévinières, daté du 9 février 1585, fait état de dettes de quantités de charbon de bois. Il les avait commandées vers 1552-1564 à des charbonniers des environs de Prévinières (Thomas Roucoules et Verdier), soit une quarantaine de charretées, composées chacune de huit *sacques*. Les obligations permettent donc de faire remonter l'activité industrielle des Dardenne à 1552 au moins ; mais nous ne savons pas non plus les noms des martinets pour lesquels ces commandes avaient été faites.

On peut reconstituer avec certitude l'histoire du martinet de La Ramonde à partir de 1604. Le 18 août, Pierre Dardenne, marchand de Villefranche, fit vente à son neveu, Fulcrand de Colonges, marchand de la même ville, de 18 quintaux 22 livres de cuivre en coupes, soit 9 quintaux 10 livres de coupes, que Dardenne avait au pouvoir de Jean Cayla, dit Jeangroussel, *martinaire* au martinet de Campmas, et de son associé, Pierre Marre, dit Gourdou, *martinaire* au martinet de La Ramonde. Le reste (9 quintaux 12 livres) était dans ses magasins de Villefranche à la Gache del Puech, dans la « Maison du cuivre » des Imbert puis des Dardenne, aujourd'hui rue Urbain-Cabrol. La coupe, c'est le produit ouvré au martinet, en forme de coupe, d'où son nom, qui était vendu aux chaudronniers des villes. La comptabilité de Dardenne fait apparaître qu'il achetait du cuivre rosette à Jean Masuer, de Lyon, et du cuivre vieux à Antoine Deymié, chaudronnier de Villefranche, que Jean Blanchard, dit Moussarou, forgeron de Villefranche, réparait ou fabriquait les enclumes et outils desdits martinets, que Jean Murat, marchand de Villefranche, et Pierre Seguy, dit Fenayrols, également marchand, en fournissaient le fer ou l'acier et que Pierre Royère, *martinaire*, avait également fourni du fer et du charbon pour ces travaux.

Le même jour, 18 août 1604, Dardenne arrenta à Fulcrand de Colonges, les deux *sciens martinetz... pour battre cuyre*, de Campmas et de La Ramonde. Chacun d'eux contenait : une paire de grands soufflets, une enclume, un marteau di *malh*, de grands *sizeaulx* (cisailles) pour rogner le cuivre, une *nadilhe* (axe du marteau) de fer, de grandes tenailles longues, de petites tenailles courbes, pour travailler les coupes, une grande cuillère de fer pour sortir le cuivre en fusion, un *rédiabte* (tire-cendre ou tire-braise), une pelle de fer et deux romaines, grande et petite. L'arrangement était conclu pour trois ans pour le prix de 240 livres, soit 80 livres par an.

LES MARTINETS DU LÉZERT

L'inventaire précédent ne fait pas mention des pièces de bois, peut-être parce qu'elles étaient considérées comme de moindre valeur ou non récupérables, comme le métal et les outils. Cependant il n'est pas difficile de reconstituer le martinet de La Ramonde tel qu'il était en 1604. C'était le martinet rouergat type, dont le principe demeurera inchangé jusqu'au XIX^e siècle : côté amont, une fonderie, avec deux soufflets, actionnés par une roue hydraulique ; côté aval, une forge composée d'un arbre à cames horizontal et d'un grand marteau tourné vers l'amont. Les outils mentionnés se répartissent selon les deux fonctions. Il faut ajouter une troisième fonction, celle du pesage. En effet, le poids de cuivre était noté à l'arrivée (vieux ou rosette) et au départ (coupe). Un déchet, en général précisé dans les contrats, était admis.

Une seule modification affectera certains martinets du Lézert : le remplacement au XIX^e siècle des deux soufflets par une pompe hydraulique, mais ce ne fut pas, semble-t-il, le cas de La Ramonde.

Du temps des Colonges

Le compois de Cabanes de 1663 mentionne le martinet de La Ramonde. Il appartenait aux héritiers de Joseph et Jean-Jacques de Colonges, famille qui avait la seigneurie de Cénac et qui était liée, comme nous l'avons vu, aux Dardenne. Le compois précise qu'il était sur le ruisseau du Lézert, qu'il était entouré d'une paissière (chaussée), d'*arrivalz* (rivages), de *pâtus* (terrains vagues), et d'un *carboniayrol* (réserve à charbon), et qu'il confrontait du levant avec le chemin de service, du midi avec le *pâtus* du martinet de Labroa (aujourd'hui Labro) et du couchant avec la terre du sieur Bruel. L'ensemble faisait en surface une quarte deux pauques (Cd. Cabanes, 1663, fol. 286).

Note : La sétérée de Cabanes faisait 57 ares 07. La quarte était le quart de la sétérée et la pauque le seizième de la quarte.

Du temps des Dubruel

Pierre Dubruel, bourgeois de Villefranche, aurait acquis, vers 1723, de M^e Joseph (de) Colonges, conseiller, le martinet en même temps qu'il achetait à Jean et Alexis Ginestet le Martinet-Bas, dit du Cayla, situé sur le Lézert, non loin de la vallée de l'Aveyron. Nous ne savons rien de l'état du martinet de La Ramonde. Peut-être était-il comme le Martinet-Bas. Le 31 décembre 1723, Pierre Dubruel confia la reconstruction de celui-ci à Malaterre, charpentier de Jarlagou près de Rieupeyroux : le bail à prix-fait mentionne la chaussée, la bâtisse du martinet et le *carbounieyrol*, les portes, les fenêtres et les cheminées qu'il fallait refaire, « *les roues, cadarbre, banques, auges, soufflets de bois, trats, toits, tuille...* ». Cette courte énumération rappelle l'essentiel des machines, dont les roues et l'arbre à cames (*cadarbre*).

Les Dubruel gardèrent le martinet de La Ramonde jusqu'en 1832. En 1813, la veuve Dubruel, née Dissez, l'exploitait pour son fils mineur, Joseph-Charles-Ferdinand, le futur sous-préfet de Villefranche. Elle répondit à une enquête administrative, en précisant qu'elle traitait *le cuivre rouge dont on forme les ustensiles nécessaires aux ménages*. Elle possédait deux autres martinets : le martinet de Ressègue et le martinet de Jaoul (celui-ci à la limite de la commune de La Salvetat-Peyralès). Chaque martinet n'avait qu'un creuset d'une capacité de 50 kg de matière « *sur lequel on chauffe les pièces à l'aide d'un soufflet que l'eau fait mouvoir* ». Chacun avait un marteau et une enclume du poids de 100 kg chacun. « *Le marteau, écrit-elle, est dirigé par un cylindre monté dans une grosse roue à dent de loup, placée latéralement et en dehors du martinet, agitée par la chute d'une prise d'eau de 14 centimètres 49 millimètres ou 7 pouces* ». On aura reconnu l'arbre à cames et sa roue motrice. « *Le bâtiment de chacune de ces usines se compose de quatre murs de 5 m. de hauteur* ». La surface du martinet de La Ramonde

LES MARTINETS DU LÉZERT

était de 32 pieds carrés. A côté se trouvait le magasin à charbon, l'ancien *carbouniayrol*. Le cuivre était acheté à Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse. Le charbon de châtaigner était fait dans les environs. On en consommait 50 kg pour 40 kg de coupe fabriquée. Madame Dubruel donnait encore un plan sommaire du martinet de La Ramonde. Le site n'a pas changé. Seule la charbonnière, sise de l'autre côté du *bésal*, a complètement disparu.

Du temps de Simian

Le 26 avril 1832, Joseph Charles Edouard Dubruel, sous-préfet de Villefranche, vendit à Pierre Vincent Bernard Simian époux de Marie Sophie Teulier, propriétaire au village du Rieu, alors commune de Cabanes, le martinet ainsi que le rivage et le réservoir. La vente comprenait :

- « 1°) deux grands marteaux pour battre le cuivre estimés à 600 fr.
- 2°) deux enclumes 400 fr.
- 3°) un soufflet 500 fr.
- 4°) la *nadille* et *sizailles* 200 fr.
- 5°) le *timon*, *balance* et les poids 300 fr.
- 6°) grosses *tenailles*, *bourre* et autres petits marteaux de main 100 fr. »

Le matériel se montait à 2 100 fr. La valeur totale était de 5 000 fr. (Garrigues, notaire à La Bastide). Cet inventaire appelle peu de commentaires. Le second couple marteau-enclume devait servir de rechange. Il n'y a en effet qu'une *nadille* ou axe de martinet.

Simian fit-il marcher le martinet ? Le cadastre porte que celui-ci était converti en grange en 1854. Par chance, le registre des comptes de Vincent Simian, fils, pour les années 1832-1864, a été conservé et il permet de suivre, jour après jour, mais de façon imparfaite, l'activité du martinet ; de façon imparfaite, parce que le document est dégradé, parce que Simian possédait un autre martinet dit de Mousset, dont le fonctionnement n'était pas distingué de celui de La Ramonde, et parce que sa comptabilité était des plus élémentaires.

Simian aurait équipé le martinet de La Ramonde à la fin de 1832 et au début de 1833. Les achats de charbon de bois sont nombreux à partir de mars 1832, ce qui semble indiquer qu'il y avait promesse de vente et qu'il n'a pas attendu l'achat du 26 avril. A la Saint Jean 1833, il engagea comme *martinaire* François Cavalier fils, au salaire de 130 fr. Ils renouvelèrent le contrat en 1834 (pour 180 fr.) et en 1835. Simian cessa d'acheter du charbon de bois vers mai-juin 1837, ce qui semble indiquer un arrêt du martinet à la Saint Jean. Après deux années de chômage, les achats de charbon reprurent vers mars-avril 1839. En effet, à la Saint Jean 1839, il engagea pour un an Justin Simian avec un salaire de 200 fr. Début 1840, il prit un deuxième garçon, Jantou, avec un salaire de 195 fr. et de deux quarts de seigle. Selon le contrat, Jantou se nourrissait au martinet quand il y travaillait et, quand il participait aux travaux agricoles, il prenait sa soupe chez Simian au Rieu. Lavergne, fils de Pargazan, remplaça Justin Simian comme deuxième garçon à la fin de 1840. Il restera en activité jusqu'en 1842.

Vincent Simian fit quelques travaux : restauration du pignon (*capiol*) du martinet, ouverture d'une porte et d'une fenêtre par Grès, maçon de Cabanes. C'est donc à cette époque que fut condamnée la porte qui a été retrouvée et réouverte récemment par l'association « Les Martinets du Lézert ». Le chantier dura l'été 1840. Le forgeron Pachins de Cabanes plaça une grille (*riège*) à la fenêtre (juin 1840) et Pourcel, menuisier de Cabanes, fit le battant de la nouvelle porte.

LES MARTINETS DU LÉZERT

En juin 1842, Joseph Fraysse de Lortal, pris la suite de Lavergne comme premier garçon. A partir de 1843, Simian cessa d'acheter du charbon, signe de l'arrêt prochain du martinet. Il vendit une partie du matériel (soufflet, cisailles, enclume, *mal*, balance) à son frère Philippe Simian au cours de l'été 1849. Après cette date, le martinet fut utilisé comme grange, ce qui n'apparaît sur le cadastre qu'en 1854.

Ces divers comptes nous apportent en outre deux précieuses informations sur le charbon de bois et sur le cuivre.

Les achats de charbon de bois nous montrent une activité de 1832 à 1837 et de 1839 à 1843. Simian achetait des meules de charbon fabriquées autour de La Ramonde, à Mousset, au Rieu, au Cayla, à Pouzoulet, au Pertus et, plus loin, dans les communes de Prévinières, Rieupeyroux, Colombiès, où les bois de travers exposés au Nord connaissaient une importante activité charbonnière. L'unité était, comme au XVI^e siècle, la charretée, divisée en 8 saques ou saches, qu'il écrivait *chasses*. La valeur de la charretée évolue en dents de scie de 20 fr. en 1832 à 26 fr. en 1842.

Nous avons les comptes du cuivre vieux et du *saumon* (lingot) et celui des coupes (produites ?), de 1842 à 1845. S'agit-il bien de La Ramonde ? Ces comptes nous livrent les noms de deux nouveaux martineurs : Eugène Simian (octobre 1842 - Saint Jean 1843) et Cayron fils de Cabanes (juin 1843 - juin 1845). Le martinet de La Ramonde aurait donc encore marché jusqu'à 1845, sûrement au ralenti. La production des coupes est de 2 855 livres en 1842 - 1843, de 1 000 livres environ de 1843 - 1844 et de 4 438 livres de 1844 - 1845.

Du temps de Vayssière et de Conte

Auguste Vayssière fabricant de cuivre de Villefranche acquit le martinet, avec son réservoir, le 13 janvier 1862 pour le prix de 800 fr., sans doute dans l'intention de le remettre en état. L'acte renvoie à celui de 1832, mais la valeur est passée de 5 000 à 800 fr. ! Le cadastre laisse entendre que la valeur de l'immeuble se réduisait au sol. Vayssière ne semble pas avoir restauré le martinet. Jean-Baptiste Vayssière, puis la veuve de celui-ci, Marie Lavabre, et enfin Félix Vayssière lui succédèrent.

Vers 1912, François Ferdinand Conte, gendre Fillol du Falgayrenc, déjà exploitant-martineur du Prat, situé juste en aval, fit l'acquisition du sol, sans doute encore dans l'idée de le rétablir. La bâtisse était probablement en ruines depuis longtemps.

Le dégagement des ruines entrepris en 1997 en vue de la restauration du martinet a montré que la dégradation était ancienne. On n'a point retrouvé l'enclume ni le bloc de granit dans lequel elle était enchâssée, comme au martinet de Labro (juste en amont). Pourtant M. Bernard Marre assure que le marteau (*malh*) qu'il possède et qui est fixé devant la façade de sa maison a été trouvé au martinet de La Ramonde où on l'avait abandonné. En revanche, on a retrouvé dans le sol au moins trois fragments de *banques* ou cadres de la *nadille* (sommier inférieur et partie des pieds droits), ce qui prouve qu'à chaque reconstruction on ne faisait point le vide dans le sol et qu'on y laissait les bâtis précédents. L'un de ces bâtis est exposé aujourd'hui dans le patus qui sépare le martinet de la rivière.

Les archives, publiques ou privées, ne nous ont probablement pas encore tout livré de ce qu'elles renferment. Mais les ruines parlent elles aussi. L'association « Les Martinets du Lézer » en a constamment la preuve puisqu'elle a tiré du sol et des ruines des vestiges précieux pour la compréhension du martinet.